

Le Master Urbanisme et Aménagement <https://www.urbanisme-univ-paris1.fr/>

Le Master Urbanisme et Aménagement est une formation pluridisciplinaire dont la vocation est de former à la fois des professionnels de haut niveau et des chercheurs. Cette formation vise donc à donner à l'ensemble des étudiants une très bonne connaissance des outils théoriques permettant de comprendre les enjeux contemporains de fabrication et de gestion de la ville et une solide maîtrise des dispositifs et des pratiques de l'aménagement et de l'urbanisme.

Le Master Urbanisme et Aménagement de l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne tient son identité de débouchés professionnels bien identifiés, caractérisés par des métiers aux pratiques fortement pluridisciplinaires et, dans le domaine de la recherche, de démarches scientifiques caractérisées par l'importance de la recherche-action, de l'évaluation et de la prospective. Le Master a donc pour objectif général de former à une véritable culture professionnelle dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

Le Master Aménagement et Urbanisme a été créé en 2005 et fonctionne depuis lors en articulation avec le Magistère d'Aménagement qui existe lui-même depuis 1984. Ces deux cursus font partie des formations adhérentes à l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU). Elles sont donc reconnues dans les réseaux de l'enseignement, de la recherche et de professionnels du domaine.

Le M2 et ses trois cursus

Le M2 mention Urbanisme et Aménagement offre trois cursus aux étudiants, qui suivent par ailleurs le même tronc commun :

Cursus professionnel : caractérisé en particulier par l'atelier professionnel, le stage et le mémoire de stage ;

Cursus recherche : caractérisé en particulier par trois séminaires d'initiation à la recherche et par un mémoire de recherche ;

Cursus recherche professionnalisée : combinaison des deux cursus précédents, stage facultatif.

Maquette du Master 2 Urbanisme et Aménagement

Comme tous les cursus universitaires, le Master 2 Urbanisme et Aménagement se déroule en **deux semestres**. Dans le cadre de l'harmonisation européenne, un semestre vaut 30 ECTS (European Credit Transfer System) : ces crédits facilitent la mobilité nationale et internationale des étudiants et les échanges entre universités de différents pays.

Chaque semestre se compose d'une ou plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. Chaque UE compte **plusieurs Éléments Pédagogiques (EP)** qui correspondent aux **matières enseignées**. Chaque EP est

affecté d'un coefficient spécifique proportionnel au nombre d'ECTS qu'il représente. Chaque matière est déclinée sous la forme d'un cours magistral (CM) et/ou de travaux dirigés (TD). Les matières présentent des volumes horaires variés.

Les matières enseignées, coefficients, volumes horaires de CM et/ou de TD et crédits sont récapitulés dans le tableau ci-dessous (les coefficients et ECTS des UE correspondent au total des coefficients et ECTS des EP qui les composent). Le volume horaire est toujours donné pour la durée du semestre.

	CM	TD	Total eq. TD	Coeff	ECTS
Semestre 3					
UE n° 1 : Enseignements fondamentaux					
<u>4 enseignements obligatoires :</u>					
Réseaux et territoires	24		36	2	4
Economie des territoires et métropolisation	24		36	2	4
Politiques d'habitat et de logement	24		36	2	4
Atelier international		35	35	3	6
UE n° 2 : Enseignements spécialisés					
<u>4 enseignements au choix :</u>					
Ecologie territoriale	24		36	1,5	3
Sociétés urbaines et politique(s). Une lecture croisée Nord-Sud	24		36	1,5	3
Programmation	24		36	1,5	3
Penser, enquêter et fabriquer les espaces publics	24		36	1,5	3
Urbanisme opérationnel et montage d'opérations	24		36	1,5	3
Métiers et projets	24		36	1,5	3
Démocratie participative et aménagement	24		36	1,5	3
Cours ENS - Département de Géographie	24		36	1,5	3
Total Semestre 3 (volume horaire étudiant)	168	35		15	30
Semestre 4 (une UE à choisir parmi trois)					
UE n° 1 optionnelle Professionnelle					
Outils	0	15	15		validation
Atelier professionnel		32	32	6	12
Mémoire professionnel (avec stage obligatoire)				9	18
UE n° 2 optionnelle Recherche					
Outils	0	15	15		validation
Séminaire « problématiques, théories et méthodes »	24		36	1,5	3
Séminaire de recherche		20	20	1,5	3
Méthodologie de recherche		20	29	1,5	3
Mémoire de recherche				10,5	21
UE n° 3 optionnelle Recherche professionnalisée					
Outils	0	15	15		validation
Atelier professionnel		32	32	4,5	9
Séminaire « problématiques, théories et méthodes »	24		36	1	2
Séminaire de recherche		20	20	1	2
Méthodologie de recherche		20	20	1	2
Mémoire de recherche				7,5	15
Total Semestre 4 (volume horaire étudiant)	0/24	47/87		15	30
Total année M2	168/192	82/122		30	60

Le stage en M2

Pour les étudiants en cursus professionnel, le stage, d'une durée de trois mois minimum, est obligatoire. Il débute au plus tôt le 1^{er} avril (aucune exception ne pourra être accordée sur ce point).

Pour les étudiants en cursus recherche, deux cas de figure peuvent être envisagés :

1) réalisation d'un stage au second semestre (démarrage au plus tôt en janvier, aucune exception ne pourra être accordée sur ce point) ; ceci n'est envisageable que si le sujet du stage est en étroite relation avec le celui du mémoire ;

2) réalisation d'un stage du 1^{er} septembre au 30 novembre, sans lien avec le mémoire, la période courant de janvier à août étant consacrée à la préparation du mémoire.

Pour les étudiants en cursus recherche professionnalisée, deux cas de figure peuvent être envisagés :

1) réalisation d'un stage au second semestre (démarrage au plus tôt le 1^{er} avril, aucune exception ne pourra être accordée sur ce point) ; ceci n'est envisageable que si le sujet du stage est en étroite relation avec le celui du mémoire ;

2) réalisation d'un stage du 1^{er} septembre au 30 novembre, sans lien avec le mémoire, la période courant d'avril à août étant consacrée à la préparation du mémoire.

Quel que soit le cursus, aucun stage ne peut s'achever après le 30 novembre.

Conditions d'admission

Peuvent être candidats, les étudiants ayant validé une première année de Master dans le domaine de la dynamique des espaces, de l'urbanisme et de l'aménagement, les titulaires d'une maîtrise dans ces domaines, les diplômés de niveau Bac + 5, d'un Institut d'Etudes Politiques ou d'une Ecole d'Architecture, d'une Ecole de Commerce, d'une Ecole d'Ingénieur.

Le cas échéant, les étudiants pourront se voir demander, au vu de leur formation antérieure, de suivre certains cours complémentaires dans une formation de l'Université Paris 1.

Le candidat devra faire la preuve d'un niveau certifié de compréhension et de pratique écrite et orale de la langue française.

L'accès est soumis aux capacités d'accueil et l'encadrement de la formation, notamment en ce qui concerne les stages.

La sélection des étudiants se fera d'abord sur dossier, puis pour les candidats retenus, par une épreuve écrite, puis à nouveau pour les candidats retenus à la suite de l'épreuve écrite par un entretien oral avec au moins deux membres de l'équipe pédagogique.

Les dates limites de retrait de dossiers sur le portail Internet Sesame et de dépôt au secrétariat sont à consulter sur le site de l'UFR : <http://www.univ-paris1.fr/ufr/ufr08/inscriptions-et-scolarite/candidatures-et-inscriptions/>

Débouchés

L'aménagement recouvre une palette assez large de métiers qui s'exercent :

- au sein de structures diverses : publiques (Etat, Etablissements publics mais surtout collectivités locales), parapubliques (SEM, Organismes HLM...) et privées (bureaux d'études, secteur de la promotion immobilière et de la construction privée...)

- au sein de secteurs divers : études urbaines (diagnostics territoriaux, études urbaines, conception de nouveaux quartiers, composition urbaine...), aménagement à proprement parler (réalisation

d'une opération d'ensemble sur un secteur d'intervention défini par la puissance publique), immobilier, construction de logements ou d'ensembles immobiliers de toute nature (bureaux, équipements, immobilier d'entreprise...), transports, habitat (concevoir et mener des politiques locales), transports, développement local...

Les débouchés professionnels sont diversifiés : collectivités territoriales, communes, départements, régions et intercommunalités ; services de l'Etat ; maîtrise d'ouvrage (aménageurs, opérateurs HLM, SEM...) ; sociétés privées d'étude, de promotion, de gestion et de travaux ; agences d'architecture et d'urbanisme privées ou publiques ; bureaux d'études ; bailleurs sociaux ; acteurs des transports ; concours de la fonction publique territoriale.

Secrétariat

Delphine Fenasse – Delphine.Fenasse@univ-paris1.fr

Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Sabine Barles – sabine.barles@univ-paris1.fr

Professeur des universités en urbanisme et aménagement, UMR Géographie-Cités, équipe CRIA
Spécialité : techniques et environnement urbains, écologie territoriale, métabolisme urbain, histoire des techniques et de l'environnement urbains

Jean Debrie – Jean.Debrie@univ-paris1.fr

Professeur des universités en urbanisme et aménagement, UMR Géographie-Cités, équipe CRIA
Spécialité : transport et aménagement, urbanisme dans les villes portuaires et fluviales, prospective territoriale.

Sylvie Fol – Sylvie.Fol@univ-paris1.fr

Professeur des universités en urbanisme et aménagement, UMR Géographie-Cités, équipe CRIA
Spécialité : inégalités socio-spatiales, politiques de mixité sociale et de lutte contre la ségrégation, mobilité et pauvreté, quartiers pauvres et villes en déclin, politiques de régénération

Isabelle Généau – Isabelle.Geneau@univ-paris1.fr

Maître de conférences en urbanisme et aménagement, UMR Géographie-Cités, équipe CRIA
Spécialité : action économique locale, politiques de développement économique

Jean-Didier Laforgue - jd.laforgue@noos.fr

Professeur associé, urbaniste-architecte
Spécialité : renouvellement urbain des quartiers sensibles, stratégie urbaine de développement des territoires dans lesquels ils s'inscrivent, implication des habitants dans les projets d'aménagements ou de conception d'espaces publics, programmation urbaine et architecturale.

Juliette Maulat – juliettemaulat@gmail.com

Maître de conférences en urbanisme et aménagement, UMR Géographie-Cités, équipe CRIA

Spécialité : action publique locale, planification territoriale, politiques et projets de transport ferroviaire, urbanisme local et projets urbains autour des gares.

Christophe Quéva – christophe.queva@univ-paris1.fr

Maître de conférences en géographie, UMR Géographie-Cités, équipe PARIS

Spécialité : espaces ruraux, développement local, jeux d'acteurs, réformes territoriale

Aurélien Ramos – Aurelien.Ramos@univ-paris1.fr

Maître de conférences en urbanisme et aménagement, UMR Géographie-Cités, équipe CRIA

Spécialité : paysage urbain, démarches de conception et de gestion des espaces publics, interactions socio-écologiques en ville, pratiques alternatives de l'urbain

Chargés de cours

Antoine Fleury, CNRS, UMR Géographie-Cités, équipe PARIS

Romain Gallart, APPUII

Karine Hurel, Fédération nationale des agences d'urbanisme

Clara Loukkal, Altitude 35

Stéphane Malek, Atelier Monono

Nicolas Persyn, Concorde Architecture Urbanisme

Jean-Philippe Pichevin, Ville en œuvre

Daniel Rousseaux, Commission nationale du débat public

Irène Sornein, Aptitudes urbaines

Des informations complémentaires, des exemples et des actualités sur :

<https://www.urbanisme-univ-paris1.fr/>

Descriptifs des enseignements du 1^{er} semestre du M2 (S5)

Unité d'Enseignement 1 : Enseignements fondamentaux

4 enseignements obligatoires

Réseaux et territoires	Économie des territoires et métropolisation	Politiques d'habitat et de logement	Atelier international
24 h	24 h	24 h	35 h (4-5 jours)
4 ECTS	4 ECTS	4 ECTS	6 ECTS
Coefficient 2	Coefficient 2	Coefficient 2	Coefficient 3

Réseaux et territoires (UE1)

Sabine Barles

Objectifs :

Le réseau, en tant que moyen infrastructurel de fournir un service et/ou d'écouler des flux de toutes natures, est omniprésent dans les villes et les territoires, comme dans la pensée urbanistique et aménagiste où il est conçu comme un outil, parmi d'autres, de transformation ou des gestion de ces mêmes villes et territoires. Le cours a pour objectif de montrer les différentes conceptions de la réticulation, leurs enjeux et leurs impacts sociaux, environnementaux et territoriaux.

Programme indicatif :

- Réseaux, technique, territoire : introduction
- La conception classique des réseaux : le service universel, uniforme et croissant. Illustration : eau potable, voirie
- La conception alternative des réseaux : maîtriser la demande par l'infrastructure. Illustration : voirie, assainissement pluvial
- Vers une ville post-réseau ? Systèmes composites et transition. Illustration : énergie

Mode d'évaluation :

Exposé et rédaction d'une courte note de synthèse en binôme

Références bibliographiques (sélection) :

« Aux marges des réseaux » (dossier), *Flux* (76-77), avr.-sept. 2009, p. 6-81.

BOCQUET, D. « Les réseaux d'infrastructures urbaines au miroir de l'histoire : acquis et perspectives », *Flux* (63), 2006, p. 6-16.

COUTARD O., HANLEY, R. E., ZIMMERMAN, R. (eds.). *Sustaining urban networks: the social diffusion of large technical systems*. London & New York : Routledge, 2005.

COUTARD, O., RUTHERFORD, J. (dir.). *Beyond the networked city: infrastructure reconfigurations and urban change in the North and South*. Abingdon/New York : Routledge, 2016. xv+275 p.

DUPUY, G. *L'urbanisme des réseaux : théories et méthodes*. Paris : Armand Colin (coll. "U-Géographie"), 1991. 198 p.

DUPUY, G. « Fracture et dépendance : l'enfer des réseaux ? », *Flux* (83), janv.-mars 2011, p. 6-23.

GRAHAM, S., MARVIN, S. *Splintering urbanism: networked infrastructures, technological mobilities and the urban condition*. London & New York : Routledge, 2001.

GUILLERME, A. « Genèse d'une catégorie dans la pensée de l'ingénieur sous la Restauration », *Flux* 6, oct.-déc. 1991, p. 5-17.

TARR, J. A., DUPUY, G. (eds.). *Technology and the Rise of the Networked City in Europe and America*. Philadelphie : Temple University Press, 1988. xvii+339 p.

Economie des territoires et métropolisation (UE1)

Isabelle Généau, Juliette Maulat

Objectifs :

Ce cours a pour objectif de favoriser l'intelligibilité des processus de production urbaine dans un contexte de métropolisation, en proposant une étude de l'impact de nouvelles logiques économiques sur les dynamiques territoriales et les modes de fabrique de l'urbain. La première partie est consacrée aux interactions entre économie et métropolisation. Elle propose d'étudier les interactions entre logiques des acteurs économiques et territoires urbains, en mobilisant l'apport des différentes familles d'auteurs sur les territoires de l'économie contemporaine. Elle cherche également à montrer l'intérêt de l'approche par les entreprises (organisation des firmes et dispositif territorial). Il s'agit avant tout de réfléchir aux conséquences de la globalisation économique sur les territoires urbains à plusieurs échelles et dans divers contextes géographiques. La seconde partie du cours est consacrée à la production urbaine dans un nouveau contexte d'interactions entre économie et territoires. Le cours propose une grille de lecture de ces processus qui s'appuie sur une analyse des stratégies et pratiques des acteurs publics et privés. Il s'agit de comprendre les enjeux majeurs de la gouvernance et de l'aménagement des territoires métropolisés et de saisir les processus et acteurs, publics et privés, de la production des espaces métropolitains.

Programme indicatif :

A/ Partie 1 – Economie et métropolisation (Isabelle Généau)

- 1°) Introduction : présentation générale du cours
- 2°) Transformations de l'économie contemporaine et métropolisation
- 3°) Fonctions économiques supérieures et centralités métropolitaines de la ville globale
- 4°) Fonctions technopolitaines et créatives de la métropole
- 5°) L'économie métropolitaine ordinaire : interstices urbains et centrifugation
- 6°) Tiers-lieux et autres nouveaux espaces de travail métropolitains

B/ Partie 2 – Production urbaine (Juliette Maulat)

- 7) Métropolisation et gouvernance métropolitaine
- 8) Métropolisation et politiques commerciales
- 9) Métropolisation et politiques culturelles
- 10) Métropolisation, projet urbain et financiarisation
- 11) Métropolisation, firmes de flux et aménagement
- 12) Métropolisation, foncier public et austérité

Contrôle des connaissances :

Réalisation d'une photographie et de son commentaire en rapport avec un texte associé à un thème du cours.

Bibliographie indicative :

Béal V., Epstein R., Pinson G. 2015, « La circulation croisée », *Gouvernement et action publique*, n° 3, pp.103-27.

- Bouba-Olga O., Chauchefoin P., 2001, « Le conflit de la surface et du réseau. Proximité géographique et proximité économique », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°90, pp. 6-14
- Colletis G., Rychen F., 2004, « Entreprises et territoires : proximités et développement local », in Pecqueur B., Zimmermann J.-B. (dir.), *Paris, Economie de proximités*, Lavoisier, pp. 207-230
- Davezies, L., 2015, *Le Nouvel Égoïsme territorial: le grand malaise des nations*, Paris, Le Seuil, 112 p.
- Grossetti M., 2006, « Petit bilan des effets des politiques destinées à favoriser le développement économique par l'innovation », in Xavier Itçaina, Jacques Palard et Sébastien Ségas, *Régimes territoriaux et développement économique*, Rennes, PUR, 2006, pp. 173-185
- Halbert L., 2010, *L'avantage métropolitain*, Paris, PUF
- Le Galès P., 2011, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2ème édition
- Le Galès P., 1995, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, vol. 45, n°1, pp. 57-95
- Le Goix R., 2005, *Villes et mondialisation : le défi majeur du XXIe siècle*, Paris, Ellipses.
- Lefèvre C., 2009, *Gouverner les métropoles*, Paris, L.G.D.J. / Lextenso Editions.
- Lefèvre C., Roseau N., Tommaso V. (dir.), 2013, *De la Ville à la Métropole. Les défis de la gouvernance*, Paris, L'Oeil d'Or
- Lorrain D., 2011, « La main discrète. La finance globale dans la ville », *Revue Française de Science Politique*, 61, n°6, pp. 1097-1122
- Lorrain D. (dir.) 2011, *Métropoles XXL en pays émergents*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- Négrier E., 2005, *La question métropolitaine*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble
- Pinson G., 2005, *Gouverner la ville par projet*, Paris, Sciences Po Les Presses
- Sassen S., 1996, *La ville globale*, Paris, Descartes et cie
- Sassen S., 2001, *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton University Press.
- Scott A.J., 2001, « Les régions et l'économie mondiale », Ed. L'Harmattan.
- Storper M., 2009, « Regional context and global trade », *Economic Geography*, vo.85
- Veltz, P., 2005, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, PUF

Politiques du logement et de l'habitat (UE1)

Sylvie Fol

Objectifs :

Ce cours a pour but d'initier les étudiants aux problématiques et aux politiques dans le domaine de l'habitat et du logement. Il privilégie la participation des étudiants et les échanges, dans le but de permettre le développement d'une réflexion critique. Des interventions de professionnels de l'habitat viennent compléter cette mise en perspective des interventions publiques sur le logement.

Programme indicatif :

Enjeux et acteurs des politiques de l'habitat
Histoire du logement
Le Mal logement en France
La rénovation urbaine : faut-il démolir les grands ensembles ?
L'accession à la propriété
Les politiques de l'habitat aux Etats-Unis et en Europe
Le financement du logement
Les acteurs privés du logement

Mode d'évaluation :

Analyse et présentation d'un dossier (préparé par l'enseignante) par groupe :

- lecture des documents et des articles de fond
- mise en perspective critique à partir des questions posées
- compléments d'informations éventuels à partir de recherches personnelles
- animation du débat en classe
- rendu de la synthèse par écrit

Références bibliographiques :

Baudin et P. Genestier, (2006), « Faut-il vraiment démolir les grands ensembles ? », *Espaces et Sociétés*, N° 124-125, pp. 207-222.

Bourdieu P., (1990), « Un placement de père de famille. La maison individuelle : Spécificité du produit et logique du champ de production », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° 81-82, pp. 6-33.

Carriou C., (2009), « Réforme du logement, réforme de la ville ? Les politiques d'habitations à bon marché à l'épreuve de l'urbain (1889-1939) », in Baubérot A., Bourillon F., *Urbaphobie, La détestation de la ville aux XIXe et XXe siècles*, Paris, éditions Bière.

Crump J., (2003), « The End of Public Housing as We Know It : Public Housing Policy, Labor Regulation and the US City », J. Crump, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 27-1, pp. 179-87, 2003.

Desjardins X., (2008), « Le logement social au temps du néo-libéralisme », *Métropoles*, N°4, pp. 26-45.

Faure S., (2006), « De quelques effets sociaux des démolitions d'immeubles. Un grand ensemble HLM à Saint-Etienne », *Espaces et Sociétés*, N° 124-125, pp. 191-206.

Fourcaut A., (2006), « Qu'elle était belle, ma banlieue », *l'Histoire*, N°315, pp. 1-11. Gilli F., (2006), « Vingt ans de dépenses publiques de logement », *Données Sociales, la société française*, INSEE.

Goodchild B., (2003), « Implementing the Right to Housing in France : Strengthening or Fragmenting the Welfare State ? », *Housing, Theory and Society*, Vol. 20, pp. 86-97.

Jacquot A., (2006), « Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages », *Données sociales. La société française*, INSEE.

Glock B., Häussermann H., (2004), « New trends in Urban Development and Public Policy in Eastern Germany : Dealing with the Vacant Housing Problem at the Local Level », *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 28.4, pp. 919-929.

Lelévrier C., (2010), « La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ? » *Espaces et Sociétés*, N° 140-141, pp. 59-74.

Pollard J., (2007), « Les grands promoteurs immobiliers français », *Flux*, N° 69, pp. 94-108.

Pollard J., (2010), « Soutenir le marché : les nouveaux instruments de la politique du logement », *Sociologie du Travail*, N° 52, pp. 323-339.

Atelier international

Juliette Maulat et Jean Debrie

Objectifs :

L'atelier international a pour objectif d'appréhender un contexte urbain étranger en mobilisant les compétences des étudiants relatives à la démarche de projet de territoire (diagnostic, pistes de projets, formalisation). Des thématiques spécifiques sont ainsi abordées autour de quelques sites

urbains.

Programme indicatif :

En 2012, l'atelier international a porté sur l'effet de la mise en service du tramway de l'agglomération de Rabat-Salé sur la mobilité des femmes. Cet atelier a bénéficié de l'aide scientifique de Gaëlle Gillot, chercheuse en détachement au Maroc et de la collaboration de l'entreprise Veolia, exploitante du tramway. De 2013 à 2015, l'atelier international s'est déroulé à Liverpool, en partenariat avec l'Université de Liverpool (Olivier Sykes). Les réflexions des étudiants ont notamment porté sur la reconversion du front portuaire, sur les politiques de rénovation urbaine et sur le rapport urbain-rural dans l'agglomération de Liverpool.

Mode d'évaluation :

L'évaluation de l'exercice, d'une semaine environ, est réalisée sur la participation aux différentes étapes de l'étude et un rendu final collectif.

Unité d'Enseignement 2 : Enseignements spécialisés

4 enseignements au choix

Écologie territoriale	Urbanisme opérationnel et montage d'opérations	Penser, enquêter et fabriquer les espaces publics*	Démocratie participative
24 h	24 h	24 h	24 h
3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS
Coefficient 01,5	Coefficient 01,5	Coefficient 01,5	Coefficient 01,5
Programmation	Métiers et projets	Cours Géo ENS	
24 h	24 h	24 h	
3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS	
Coefficient 01,5	Coefficient 01,5	Coefficient 01,5	

* remplace Aménagement touristique

Écologie territoriale (UE2)

Sabine Barles

Objectifs :

La manifestation la plus concrète des interactions entre sociétés et biosphère prend la forme d'échanges d'énergie et de matières ; ceux-ci permettent le fonctionnement des sociétés et des territoires, et sont simultanément à l'origine de l'essentiel des problèmes environnementaux aujourd'hui identifiés, de l'échelle planétaire (changement climatique, épuisement de certaines ressources, perte de biodiversité, etc.) à l'échelle locale (eutrophisation des milieux aquatiques, pollution atmosphérique urbaine, etc.). Ce *métabolisme territorial* est ainsi porteur d'enjeux à la fois environnementaux, sociaux et économiques ; il est l'objet de l'écologie territoriale, champ de recherche et d'action qui trouve de nombreux échos dans les projets actuels d'aménagement et de développement : recherche d'une valorisation des ressources locales, circuits courts, décarbonisation, *dewatering*, dématérialisation, symbioses industrielles, etc. Le cours a pour objectif de faire le point sur ce champ émergent en abordant à la fois les méthodes qu'il mobilise et les projets qui en illustrent la mise en œuvre dans les territoires.

Programme indicatif :

- Introduction, définitions : écologie(s) urbaine (s), écologie industrielle, écologie sociale, économie circulaire, métabolisme urbain/territorial/social
- Dématérialisation, découplage et matérialité des territoires : analyse du métabolisme territorial, pistes d'action, politiques métaboliques
- Ouverture des cycles biogéochimiques : analyse des flux de substances et politiques biogéochimiques
- Empreinte environnementale des territoires : effets différés dans l'espace des territoires et enjeux interscalaires
- Services écosystémiques : monétarisation des écosystèmes et politiques de compensation

Mode d'évaluation :

Travail préparatoire au cours basé sur la consultation de MOOC et de lectures introductives (sous réserve).

Références bibliographiques :

- BARLES, S. « Urban Metabolism of Paris and its Region », *Journal of Industrial Ecology* 13(6), 2009, p. 898-913. Disponible sur la toile, format PDF, [réf. du 10 oct. 2010], <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/jiec.2009.13.issue-6/issuetoc>
- BARLES, S. « Society, Energy and Materials: What are the Contributions of Industrial Ecology, Territorial Ecology and Urban Metabolism to Sustainable Urban Development Issues? », *Journal of Environmental Planning and Management* 53(4), 2010, p. 439-455.
- BILLEN, G., GARNIER, J., BARLES, S. (eds.). Special issue « History of the urban environmental imprint », *Regional Environmental Change* 12(2), 2012. Disponible sur la toile, format PDF, [réf. du 17 nov. 2012], < <http://link.springer.com/journal/10113/12/2/page/1>>.
- BOYDEN, S., MILLAR, S., NEWCOMBE, K., O'NEILL, B. *The ecology of a city and its people : the case of Hong Kong*. Canberra : Australian National University Press, 1981. VIII+437 p.
- BUCLET, N. (dir.). *Essai d'écologie territoriale : L'exemple d'Aussois en Savoie*. Paris : Presses du CNRS, 2016. 215 p.
- COUTARD, O., LÉVY, J. P. (eds.). *Écologies urbaines*. Paris : Economica/Anthropos (collection Villes), 2010. 371 p.
- FISHER, B., TURNER, R. K., MORLING, P. « Defining and classifying ecosystem services for decision making », *Ecological Economics* 68, 2009, p. 643-653.
- FISCHER-KOWALSKI, M. « Society's Metabolism : the Intellectual History of Material Flow Analysis Part I, 1860-1970 », *Journal of Industrial Ecology* 2(1), 1998, p. 61-78.
- FISCHER-KOWALSKI, M., HÜTTLER, W. « Society's Metabolism : the Intellectual History of Material Flow Analysis Part II, 1970-1988 », *Journal of Industrial Ecology* 2(4), 1998, p. 107-135.
- KENNEDY, C., CUDDIHY, J., ENGEL-YAN, J. « The changing metabolism of cities », *Journal of Industrial Ecology* 11(2), 2007, p. 43-59.
- KENNEDY, C., PINCETL, S., BUNJE, P. « The study of urban metabolism and its applications to urban planning and design », *Environmental Pollution* 159(8-9), 2011, p. 1965-1973.
- NEWMAN, P. « The environmental impact of cities », *Environment & Urbanization* 18(2), 2006, p. 275-295.
- TARR, J. A. « The metabolism of the industrial city : The case of Pittsburgh », *Journal of Urban History* 28(5), 2002, p. 511-545.
- WEIZSÄCKER, E. U., LOVINS, A. B., LOVINS, L. H. *Facteur 4. Deux fois plus de bien-être en consommant*

deux fois moins de ressources. Un rapport au Club de Rome. Mens : Terre vivante, 1997. 320 p.

Urbanisme opérationnel et montage d'opérations (UE2)

Jean-Didier Laforgue, Jean-Philippe Pichevin

Objectifs :

Ce cours a pour ambition de familiariser les étudiants aux principes de l'aménagement :

- D'une part ses règles et cadres juridiques (montages),
- D'autre part ses logiques économiques (bilan, charges foncières, attractivité...).

Il s'agit ainsi de maîtriser les conditions de mises en œuvre opérationnelles pour, en fonction des contextes socio-économiques différents des territoires, pouvoir réaliser des projets adaptés et soutenables, porteurs des enjeux qui auront été partagés par les acteurs et destinataires.

Ce cours sera rythmé par des temps d'enseignements des savoirs structurant l'aménagement à partir des exemples les plus récents et des temps de présentation d'opérations (analyse de cas, méthode) voire par un travail d'application dans le cadre de petits ateliers.

Penser, enquêter et fabriquer les espaces publics (UE2)

NB. Remplace : Aménagement touristique

Antoine Fleury, Clara Loukkal et Stéphane Malek

Objectifs :

Les espaces publics constituent un sous-champ de l'action urbanistique en plein essor. Quels que soient son lieu d'exercice, son poste ou sa mission, un-e urbaniste est désormais forcément confronté-e à la question, que ce soit sous l'angle de la gestion et de l'entretien, de la stratégie et du projet, de la programmation et de la conception, voire de la médiation et de la participation. L'objectif de cet enseignement est de fournir aux étudiant-es des outils à la fois conceptuels, méthodologiques et opérationnels pour qu'ils puissent comprendre et analyser les enjeux de la production des espaces publics. Il s'agit aussi de donner un aperçu des tendances actuelles en matière de programmation, de conception et de fabrication des espaces publics. Ces processus font appel à un système d'acteurs complexe, renvoyant à des cultures professionnelles et à des logiques d'intervention variées (élus, ingénieurs, architectes, paysagistes ou urbanistes, sociétés d'aménagement, bailleurs sociaux, collectifs...), dont cet enseignement rendra compte en croisant trois points de vue, situés dans des parcours et des mondes professionnels différents.

Programme indicatif :

- Introduction (1 séance de 2 heures) / Antoine Fleury, Clara Loukkal et Stéphane Malek
- Penser l'espace public : une catégorie pour changer la ville ? (4 séances de 2 heures) / Antoine Fleury

La première partie du cours propose de considérer l'espace public comme catégorie de lecture de la ville et comme catégorie d'action sur la ville, avec une attention portée aux contextes et aux articulations avec le changement urbain, aux échelles spatiales du local au global, à la construction dans le temps des représentations et des actions sur l'espace. Elle s'appuiera sur des exemples variés, en France et en Europe principalement. Les quatre séances porteront successivement sur : (1) Les contours spatiaux et temporels de la catégorie d'espace public ; (2) La fabrique des politiques d'espaces publics ; (3) Le renouvellement des conceptions et des pratiques d'aménagement ; (4) Etude de cas : les « places » du Grand Paris Express.

• Espaces publics et commande publique : quelques notions (1 séance de 2 heures) / Clara Loukkal et Stéphane Malek

Afin notamment d'accompagner les étudiant-es dans leur travail (cf. ci-dessous le mode d'évaluation), cette séance reprendra quelques notions fondamentales de la commande publique, indispensables pour comprendre la fabrique des espaces publics, en France aujourd'hui : qui décide ? qui commande ? à qui ? qui planifie ? qui dessine ? qui fabrique ? qui met en musique ?

• Enquêter l'espace public : une démarche de projet ? (3 séances de 2 heures) / Stéphane Malek

La deuxième partie du cours portera sur les objectifs, les modalités et les finalités de l'enquête de terrain dans le cadre de projets d'aménagements d'espaces publics. Nous interrogerons l'adaptation à une commande publique qui évolue, les compétences (et la sensibilité) à mobiliser et l'exploitation possible des résultats dans une démarche de projet. Cela permettra de construire une définition de l'espace public à travers la compréhension et l'analyse de ses pratiques et de ses usages, et de comprendre ainsi le rôle à jouer de l'urbaniste au milieu d'un casting foisonnant. Les différentes échelles de projet, spatiales et temporelles, seront évoquées.

• Parcs, places, voies : fabriquer les espaces publics (3 séances de 2 heures) / Clara Loukkal

La dernière partie du cours sera consacrée à l'analyse pratique d'espaces publics à travers trois typologies : le parc, la place et la voie. A partir d'une série de documents graphiques (plans, coupes, élévations, photographies) plusieurs réalisations d'espaces publics seront disséquées. Il s'agit de comprendre les partis pris qui ont orienté la conception en termes de composition, d'insertion urbaine, de mise en scène, de rapport au bâti, de nivellement, de choix des matériaux, de stratégie de plantation etc. Sont abordés en filigrane les différents courants historiques qui ont influencé les concepteurs. L'objectif est de donner une grille de lecture qui permet d'appréhender la fabrication concrète des espaces publics.

Mode d'évaluation :

En petits groupes, les étudiant-es se verront attribuer un espace public ordinaire (une place, une rue, un square ou un jardin), au sujet duquel ils seront invités à produire un cahier des charges synthétique, en vue d'un futur réaménagement. Il s'agira d'expliquer un contexte, de présenter une philosophie d'action, de définir des enjeux et des objectifs, de proposer un panel de compétences souhaitées pour leur réalisation et de construire un phasage de la mission. Cet exercice permettra de mobiliser l'ensemble des éléments abordés lors des séances de cours et les étudiant-es seront accompagné-es pour sa réalisation.

Références bibliographiques :

- Augoyard J.-F. 1979 (rééd. 2010), *Pas à Pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, A la Croisée, Bernin, 222 p.
- Bassand, M., Compagnon, A., Joye, D., Stein, V. (dir.), 2001, *Vivre et créer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Beaud S., Weber F., 2010, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, Paris, 288 p.
- Besse J.-M., 2018, *La nécessité du paysage*, Marseille, Editions Parenthèses, 120 p.
- Carmona M., 2015, "Re-theorising contemporary public space: a new narrative and a new normative", *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability* 8(4), 373–405.
- Corajoud M., 2010, *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, Arles, Actes Sud, 271 p.
- Delbaere D., *La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie*, Paris, Ellipses, 2010.
- Dessouroux C., 2003, « La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes », *Belgeo*, 1, 21-46.

- Dessouroux C., Van Criekingen M., Decroly J.-M., 2009, « Embellissement sous surveillance : une géographie des politiques de réaménagement des espaces publics au centre de Bruxelles », *Belgeo*, 2, 169-186.
- Fleury A., 2007, *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Fromonot F., 2011, « Manières de classer l'urbanisme », *Criticat* n°8, p. 40-60.
- Gehl J., Gemzøe L., 2004, *Public Space Public Life - Copenhagen*, ARKFA, Danemark, 96 p.
- Gomes P., 2017, *La production de l'espace public à Lyon, Lisbonne et Louvain-la-Neuve : politiques, processus et prise en compte des usages*, Thèse de doctorat en urbanisme, Université Paris Est.
- Grosjean M., Thibaud J.-P. (dir), 2001, *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses, 224 p.
- Hannerz U., 1980, *Explorer la ville*, Paris, Les éditions de Minuit, 417 p.
- Ingold T., 2000, *The perception of environment. Essays on livelihood, Dwelling and Skill*, London, Routledge.
- Joseph I., 1998, *La ville sans qualité*, La Tour d'Aigues, Edition de l'Aube, Paris.
- Koch R., Latham A., 2012, "Rethinking urban public space: accounts from a junction in West London", *Transactions of the Institute of British Geographers*, 37-4, p. 515–529.
- Le Dantec J.-P., 1996, *Jardins et paysages : une anthologie*, Paris, Larousse, 634 pages.
- Marot S., 1995, « L'alternative du paysage », *Le visiteur*, n°1, Société française des architectes, pp. 54-81.
- Stefulesco C., 1993 (rééd. 2009), *L'urbanisme végétal*, Institut pour le développement forestier, 315 p.
- Tomas F. (dir.), 2001, « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? », *Géocarrefour*, 76-1, 75-84.
- Toussaint J.-Y., Zimmermann M. (dir.), 2001, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romanes.
- Whyte W. H., 1980, *The Social Life of Small Urban Spaces*, Project for Public Spaces, New York, 125 p.

Démocratie participative et aménagement (UE2)

Daniel Rousseaux, Romain Gallart

Objectifs :

- Faire comprendre les enjeux de la concertation dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement : pour la ville, pour le maître d'ouvrage et son projet, pour les citoyens.
- Echanger sur les atouts et les limites de cet exercice de démocratie participative.
- S'approprier les problématiques liées à la concertation à travers l'étude de cas concrets.
- Comprendre quel est le rôle d'un cabinet de conseil en concertation.
- Faire connaître les métiers qui gravitent autour de la concertation.

Détails à venir

Programmation (UE2)

Irène Sornein

Objectifs :

Comprendre les principes et les finalités de la programmation dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Situer l'apport de la programmation dans le processus d'élaboration d'une opération urbaine ou architecturale.

Appréhender les méthodes de la programmation urbaine et architecturale : séquences, questionnements, outils principaux, et positionnement de la programmation dans le processus de projet.

Afin de mettre en situation le cours et préparer les étudiants à une approche opérationnelle, différentes études de cas seront présentées et étudiées en séance. Des exercices et mises en situations jalonnent par ailleurs les séances pour rendre concret le métier de programmiste.

Programme indicatif :

- Les fondements de la programmation et l'exercice quotidien du métier (2x3h) : la place de la programmation dans le champ des études architecturales et urbaines, les grands principes de la démarche, approche historique et réglementaire. Le métier de consultant / assistant à maîtrise d'ouvrage et ses contraintes : déroulement général d'une étude et étapes dans le projet.
- Outils et méthodes de la programmation architecturale et de la programmation urbaine (4x3h) : les situations types à l'origine de la commande, questionnements et problématiques, les grandes séquences d'une étude de programmation et étude des spécificités de la programmation urbaine. Exercices et mises en situation de la réception de la commande à la livraison du programme.
- Du Programme au Projet (1x3h) : Interfaces entre la programmation et la maîtrise d'œuvre urbaine ou architecturale. Le rôle de l'assistant à maîtrise d'ouvrage dans l'accompagnement des études de conception.
- Cas pratique – évaluation (1x3h) : mise en situation professionnelle. Analyser un cahier des charges de mission, répondre à un appel d'offre de programmation urbaine, proposer une programmation architecturale et préparer une audition.

Mode d'évaluation :

Réalisation d'un dossier final par groupes de 2 ou 3 étudiants et présentation orale + participation. Exercices au fil des séances.

Métiers et projets (UE2)

Aurélien Ramos (coord.)

Objectifs :

L'objectif de l'enseignement est de faire connaître aux étudiants les différentes facettes du métier d'urbaniste et d'aménageur, de les familiariser avec les pratiques professionnelles et l'agencement de celles-ci dans des démarches de projets (de la conception à la réalisation). Le cours repose sur une série d'interventions de professionnels du champ de l'urbanisme en urbanisme, sollicités pour venir présenter aux étudiants leur parcours, leurs structures d'appartenance et leurs missions actuelles et les projets dans lesquels ils sont impliqués. Leurs interventions permettent d'aborder, à partir d'exemples concrets, comment les différents acteurs interviennent et interagissent. Le cours est construit par secteurs d'action et type de métiers (métiers de l'étude, de l'urbanisme en collectivités, de l'aménagement, du foncier, de la promotion, de l'environnement, du développement économique, etc.). Les temps de débats entre professionnels et étudiants

permettent d'échanger sur les métiers de l'urbanisme, leurs transformations et de grands enjeux d'aménagement actuels.

Programme prévisionnel :

- Séance 1. Introduction
- Séance 2. Métiers de l'étude et du conseil en urbanisme
- Séance 3. Métiers de l'aménagement et de l'urbanisme en collectivités locales
- Séance 4. Métier de l'aménagement et de l'urbanisme opérationnel
- Séance 5. Métiers de la promotion
- Séance 6. Métiers des transports et de la mobilité
- Séance 7. Métiers du développement économique et du commerce
- Séance 8. Métiers de la médiation, de la concertation et de la participation
- Séance 9. Métiers de l'aménagement et de l'environnement
- Séance 10. Métiers de l'urbanisme et des enjeux de genre
- Séance 11. Métiers du temporaire

Mode d'évaluation :

- Introduction, coordination et compte-rendu d'une séance
- Etude de cas et entretien auprès d'un urbaniste

Indications bibliographiques :

Revue professionnelle de l'urbanisme : *Traits urbains, Urbanisme, Le Moniteur*.

Biau V., Tapie G. (dir.), 2009, *La fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 222 p.

Blanc M. 1996, « Villes, sciences sociales, professions », *Espaces et sociétés*, n° 84-85, p. 11-20.

Blanc M., 2010, « Métiers et professions de l'urbanisme : l'ingénieur, l'architecte et les autres ». *Espaces et sociétés*, n°142, p.131-50.

Chapuis J-Y, 2015, *Profession urbaniste*, La tour d'Aigues.

Claude V., 2004, « Les villes nouvelles françaises : lieux de formation aux pratiques de l'aménagement ». *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, n° 13, url : <https://strates.revues.org/5853>.

Claude V., 2006, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au xx^e siècle*, Marseille, Parenthèses.

Collectif, 2000, « Des métiers pour la ville », *Annales de la recherche urbaine*, numéro 88, url : <http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/des-metiers-pour-la-ville-r39.html>

Collectif national des jeunes urbanistes, 2015, "L'insertion professionnelle des urbanistes : orientations, formations et mise en réseau des diplômés", Printemps des urbanistes, 14 mars 2015, Grenoble.

Devisme, Laurent, et Pauline Ouvrard. « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale : les enseignements des démarches de prospective-action ». *Lien social et Politiques*, n° 73 (2015): 73. doi:10.7202/1030952ar.

Dubar C. ; Tripier P. 1998. *Sociologie des professions*, Paris, A. Colin.

Girault M., 2016, « L'urbanisme comme nouveau corporatisme. Analyse des discours des associations professionnelles ». *Cybergeogeo*, url : <https://cybergeogeo.revues.org/27579>.

Jeannot G., 2005, *Les métiers flous. Travail et action publique*, Octares Editions, Toulouse, 166 p.

Matthey L., 2014, « L'urbanisme qui vient », *Cybergeogeo*, url : <https://cybergeogeo.revues.org/26562>.

Verpraet G., 2005, *Les professionnels de l'urbanisme. Socio-histoire des systèmes professionnels de l'urbanisme*, Paris, Economica/Anthropos, 226 p.

Cours ENS département de géographie (UE2)

Emmanuèle Sabot-Cunningham (coord.)

Les étudiants du M2 Urbanisme et aménagement peuvent choisir un enseignement du département de géographie de l'ENS (boulevard Jourdan) :

Les grands débats de la Géographie

La géographie est plurielle et changeante. Ce séminaire, qui fera intervenir différents enseignants et chercheurs, permettra de dresser un panorama des perspectives et débats structurant la géographie contemporaine. Seront abordés notamment de « nouveaux » objets de recherche en géographie, ou les « nouvelles » manières d'aborder les objets géographiques.

Programme indicatif :

<http://www.geographie.ens.fr/-enseignements-.html>

Mode d'évaluation : assiduité, participation, compte-rendu de séances.

Descriptifs des enseignements du 2nd semestre du M2 (S6)

Les étudiants s'inscrivent dans l'une des trois UE du semestre.

NB. Certains cours comptabilisés au second semestre ont lieu au premier, ou s'étendent sur les deux semestres (voir pages suivantes les cours concernés).

Unité d'Enseignement 1 : (optionnelle) Cursus professionnel		<i>Enseignements obligatoires</i>
Outils	Atelier professionnel 32 h 12 ECTS	Mémoire professionnel (avec stage obligatoire) 18 ECTS
Validation	Coefficient 6	Coefficient 9

Unité d'Enseignement 2 : (optionnelle) Cursus recherche		<i>Enseignements obligatoires</i>
Outils	Séminaire « Problématiques, théories et méthodes » 24 h	Séminaire de recherche 20 h
Validation	3 ECTS Coefficient 1,5	3 ECTS Coefficient 1,5
Méthodologie de recherche 20 h 3 ECTS Coefficient 1,5	Mémoire de recherche 21 ECTS Coefficient 10,5	

Unité d'Enseignement 3 : (optionnelle) Cursus recherche professionnalisée		<i>Enseignements obligatoires</i>
Outils	Atelier professionnel 32 h 9 ECTS	Séminaire "Problématiques, théories et méthodes" 24 h
Validation	Coefficient 4,5	2 ECTS Coefficient 1
Séminaire de recherche 20 h 2 ECTS Coefficient 1	Méthodologie de recherche 20 h 2 ECTS Coefficient 1	Mémoire de recherche 15 ECTS Coefficient 7,5

Outils

Plusieurs

Cet enseignement regroupe :

- un stage Urbax (premier semestre)
- un cours d'appui à la mise en forme des documents (premier et second semestres)

Séminaire « Problématiques, théories et méthodes »¹

Sylvie Fol (coord.)

Objectifs :

Ce séminaire fait appel à des chercheurs spécialistes des domaines de l'aménagement de l'urbanisme et de la dynamique des espaces. Ces spécialistes exposent des travaux qu'ils ont conduits en insistant sur les concepts fondamentaux, les objectifs poursuivis, les sources et méthodes mises en oeuvre et sur la portée scientifique et opérationnelle des résultats obtenus. Il s'agit à la fois de familiariser les étudiants avec les processus de conduite d'une recherche et de les mettre en contact avec des recherches « en train de se faire » et des résultats récents dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

Programme indicatif :

Une douzaine d'intervenants au cours du semestre.

Mode d'évaluation :

Oral sur la base de questions données par les intervenants et préparées à l'avance par les étudiants.

Atelier professionnel²

L'équipe pédagogique

Objectifs :

Les étudiants sont mis en situation professionnelle dans le cadre de missions d'étude confiées par des commanditaires « réels », publics (EPA, collectivités locales, services de l'administration centrale,...) ou privés (Véolia, Egis, ...). Il s'agit pour eux de prendre connaissance du monde professionnel dans les différents aspects que comporte la réponse à une commande : définition et élaboration du contenu, gestion des délais et du budget, production de dossier, présentation orale, relation au commanditaire,...

Programme indicatif :

Ces missions d'étude couvrent, autant que faire se peut, l'ensemble des champs professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, depuis la recherche jusqu'au projet opérationnel. Elles concernent des thématiques sociales, économiques, urbaines, de transport ou d'aménagement.

Les étudiants réunis en petit groupe (de trois à cinq) sont encadrés par un (ou deux) enseignants) et assurent la réalisation de la mission qui leur est confiée sous sa direction.

L'atelier se déroule de début octobre à fin mars, avec une première période à mi-temps (jusqu'à janvier) puis une période à plein temps.

¹ Ce cours a lieu au premier semestre et est comptabilisé au second.

² L'atelier se déroule d'octobre à mars inclus et est comptabilisé au second semestre.

Mode d'évaluation :

A l'issue de la mission, le travail du groupe est évalué globalement (et non pas individuellement) à la fois par le représentant du commanditaire et par l'enseignant qui encadre l'atelier.

Cette évaluation se fait à partir de 4 critères qui correspondent chacun à ¼ de la note finale:

- La cohérence de la démarche conduite en réponse à la commande;
- La somme de travail fourni dans le cadre de l'exécution de la mission ;
- La qualité des dossiers produits à chaque phase de la mission ;
- La qualité des présentations orales aux commanditaires et des relations que les étudiants ont instaurées avec lui.

Séminaire de recherche³

Jean Debrie

Objectifs :

Ce séminaire a pour objectif de réfléchir à la pratique de recherche en aménagement et en urbanisme, abordée ici comme la mobilisation d'un corpus (disciplinaire et a-disciplinaire) pour poser des repères réfléchis sur les projets, l'organisation, l'action et la prospective des territoires. Il est basé sur un travail de réflexion collective à la fois sur des textes de la recherche en aménagement (appels d'offre, littérature académique, vulgarisation) et sur les expériences des étudiants (mémoire de M1, projet de mémoire de M2).

Programme indicatif :

- Introduction du séminaire :
 - L'aménagement et l'urbanisme : ovni disciplinaire ?
 - Recherche vs expertise

- Etude de texte et discussions sur la thématique : action publique, demande sociale et chercheurs
- Etude de texte et discussion sur la posture interdisciplinaire

- Analyse de quelques controverses de la recherche actuelle en aménagement (densité, proximité, durabilité) et de la place du chercheur dans ces controverses

- Commandes et réponses de recherche
 - Commande institutionnelle, logique de guichets, traduction problématique
 - Quelques exemples : PREDIT, PUCA, ANR, PCRD
 - Analyse d'un appel d'offre

- Présentation des thèmes envisagés de mémoire : Analyse critique collective / Approche de l'état de l'art sur les sujets envisagés (controverses, orientations)

Mode d'évaluation :

Note problématiques sur 4 références académiques traitant de la pratique de recherche, de la dimension disciplinaire et interdisciplinaire et de la posture du chercheur.

³ Ce cours a lieu au premier semestre et est comptabilisé au second.

Références bibliographiques :

Latour B. (2001) *Le métier de chercheur : regard d'un anthropologue*, Éditions de l'INRA.

Martin T (dir). (2011) *Les sciences humaines sont-elles des sciences ?*, éditions Vuibert.

Morin E. (1990) *Sur l'interdisciplinarité*, carrefour des sciences, actes du colloque du Comité National de la recherche scientifique Interdisciplinarité, éditions du CNRS.

Méthodologie de recherche

Sabine Barles

Mémoire de recherche

L'équipe pédagogique

Mémoire professionnel

L'équipe pédagogique

Des informations complémentaires, des exemples et des actualités sur :
<https://www.urbanisme-univ-paris1.fr/>